

Paris, 12 juin 2025

L'Agence BIO dévoile les chiffres du marché et de la production bio 2024

Des surfaces en recul malgré une consommation qui repart

L'Agence BIO, dans le cadre de ses missions d'intérêt général, assure le suivi et la diffusion des indicateurs nationaux sur l'agriculture biologique, indispensables au suivi des ambitions nationales en bio. Comme chaque année, grâce à son système d'information qui centralise toutes les données de surfaces, de cultures, de cheptels certifiés bio de France, elle complète ces remontées d'études et enquêtes pour suivre les 7 débouchés du marché bio.

Après deux années difficiles, 2024 présente des signes encourageants pour la filière biologique française côté consommation :

- Les dépenses des ménages en bio sont en croissance de 0,8% en valeur par rapport à 2023, à 12,2 milliards d'euros¹. A cela s'ajoutent 826 millions d'euros de débouchés en restauration hors-domicile et 1,2 milliards d'euros d'export².
- Sa part dans les achats alimentaires des Français reste stable à 6%, soulignant l'efficacité des mesures de soutien à la demande par la consommation mises en œuvre depuis 2022, et qui portent leurs fruits dans tous les circuits de distribution, à l'exception de la grande distribution.
- Côté production : le solde de +1% entre producteurs bio entrants et sortants s'accompagne pourtant d'une baisse des surfaces bio de 56 197 hectares en bio, la part du bio dans la surface agricole nationale demeurant à 10%.

Les objectifs de développement de l'agriculture biologique sont maintenus :

- La Loi d'Orientation Agricole (LOA) de février 2025 fixe un objectif de **21% des surfaces agricoles en bio d'ici 2030**
- La Loi Egalim fixe un seuil **20% de bio dans les cantines** depuis le 1^{er} janvier 2022.

¹ TTC

² Chiffres hors-taxe stade de gros

La diversification des circuits de distribution en bio, clé de voûte de la stabilisation du marché

Le marché de la bio s'établit donc à 12,2 milliards d'euros, toujours déséquilibré entre la consommation à domicile et celle en restaurations : 92% du bio est consommé à la maison, 8% dans les cantines ou les restaurants.

Le bio représente 5,6 % des achats alimentaires des Français, un chiffre constant par rapport à l'année précédente. Le redémarrage de la consommation à domicile s'observe dans les magasins bio, le commerce de proximité (boulangeries, primeurs, boucheries...) et la vente directe, chacun enregistrant une croissance de 7%, tandis que la grande distribution affiche un recul de 5 %.

Pour le hors domicile, les chiffres sont inchangés comparés à 2023 : 6% des achats de la restauration collective (13% selon 21% des cantines qui télédéclarent dans l'outil « ma cantine ») et 1% des achats de la restauration commerciale sont effectués en bio.

Les filières bio en 2024

- Les légumes bio progressent de 9 %, principalement via les circuits spécialisés et la vente directe.
- À l'inverse, les produits laitiers et carnés subissent une baisse respective de 5 % pour le lait et 6 % pour la viande bio, en particulier en bœuf et porc.

Les marchés bio ailleurs dans le monde

- L'Allemagne, 1^{er} marché européen, augmente de 5,7% à 17 milliards d'euros et creuse l'écart avec le marché Français, 2^{ème} de l'Union Européenne. La part de bio dans les achats allemands est de 7%.
- **Parmi les marchés comparables** en part de dépenses en bio, les Etats-Unis sont en croissance de 5% à 63 milliards d'euros avec une part de marché identique à la France à 6% des achats des ménages en bio.
- Dans les marchés moins « matures » :
 - Avec 2% d'achats alimentaires des marchés en bio, le marché du Royaume-Uni est en croissance de 7%.
 - L'Italie et l'Espagne, qui consomment respectivement 4 et 3% de bio, sont en croissance de 6 et 8%.
 - La Belgique, à 4% de part de bio, est en croissance de 12%.

Côté production, un métier attractif, des surfaces bio qui restent à 10%, des transformateurs en recul

Toujours à 10% des surfaces en bio (10,1% versus 10,3%³ en 2023), la France enregistre en 2024 une légère baisse des surfaces cultivées en bio pour la deuxième année consécutive, à -2%.

Le bio a reculé de 56 197 hectares en 2024, à 2,7 millions d'hectares, après un recul de 54 248 hectares en 2023, soit une perte d'environ 110 000 hectares en 2 ans, un phénomène concentré notamment sur les grandes cultures.

Si le bio recule en métropole, en revanche les territoires d'Outre-mer continuent de montrer une dynamique positive.

En Europe, la France cède temporairement sa position de leader européen à l'Espagne qui atteint les 3 millions d'hectares cultivés en bio.

En dépit de la baisse des surfaces cultivées, la **dynamique de recrutement** dans la bio reste positive avec un solde net de producteurs bio de 1% et 4 431 nouvelles fermes bio. Cette évolution confirme l'attrait du métier agricole quand il est exercé en bio, et maintient le poids de la bio à 15% des fermes françaises, un capital national important à préserver.

En parallèle, à l'aval de la filière, si les stockeurs augmentent de 13% (nécessité de faire tampon entre l'offre et la demande oblige), côté transformateurs les opérateurs sont en baisse de 4,5%.

L'accompagnement de ces entreprises via le Fonds Avenir Bio, piloté par l'Agence BIO, constitue un soutien déterminant pour sécuriser les filières. Ce fonds, en constante augmentation depuis sa création et jusqu'en 2025 (date à laquelle il revient à son niveau de 2019), a développé un patrimoine d'environ 300 infrastructures pour transformer le bio français en France.

Bio et souveraineté alimentaire

L'agriculture biologique contribue à la souveraineté alimentaire française :

- ⇒ Les imports restent stables à 29% du bio consommé en France, dont les $\frac{3}{4}$ sont constitués de produits tropicaux.
- ⇒ Les exports augmentent de 10%, à 1,2 milliards d'euros, essentiellement en vins, fromages, pommes et noix.

« C'est Bio la France, #ayons le bioréflexe » : une campagne qui fait du bio une évidence

Face au ralentissement de la consommation à partir de 2021, il est devenu essentiel de raviver l'envie de bio afin que les consommateurs accueillent dans leurs paniers les produits des agriculteurs bio. C'est tout l'enjeu de la campagne « C'est Bio la France, #ayons le Bioréflexe », avec le lancement du premier spot TV dédié au label bio le 22 mai

³ 10,4% lors de la conférence de presse 2023, actualisé à l'occasion de la publication des chiffres Agreste sur la SAU globale à 10,3%

dernier à l'occasion de l'anniversaire du label français « AB ». Financée par le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et portée par l'Agence BIO avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés, cette campagne vise à inscrire le bio comme une composante à part entière de la culture du bien-manger à la française. Elle met en lumière une bio plurielle lors de moments de partage, pour encourager chacun à en faire un réflexe quotidien. Une 2ème vague de communication est prévue en septembre-octobre.

Pour les années à venir, l'Agence BIO continuera de jouer son rôle d'observateur et d'animateur de la filière bio, en coordination avec l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et territoriaux pour que le bio reste un sujet prioritaire de la transition alimentaire et agricole.

NOUVEAU : un éclairage inédit sur le bio dans les zones d'alimentation de captage d'eau potable

Pour la première fois, l'Agence BIO a pu croiser grâce aux nouveaux développements de **Cartobio** les surfaces conduites en bio avec les aires d'alimentation des captages d'eau potable.

En 2024, 9 % des surfaces agricoles situées dans les aires d'alimentation de captages d'eau potable (AAC) sont conduites en bio, contre 10 % en moyenne sur l'ensemble du territoire national.

Ces zones, particulièrement sensibles, constituent un levier d'action pour la protection des nappes phréatiques et des cours d'eau. Cette donnée inédite, rendue possible grâce à l'évolution du système d'information en propre de l'Agence BIO, souligne le potentiel de développement de la bio dans ces aires prioritaires.

À propos :

Créée en novembre 2001 et dotée d'une mission d'intérêt général, l'Agence BIO est un groupement d'intérêt public en charge du développement, de la promotion et de la structuration de l'agriculture biologique française. Elle rassemble au sein de son conseil d'administration des représentants des Pouvoirs Publics – le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires – et des professionnels (FNAB, Chambres d'agriculture France, Synabio, FCD, Synadis Bio, Interbio, et la Coopération Agricole). Ses missions principales : communiquer et informer sur l'agriculture biologique et ses vertus environnementales. Produire, analyser et partager les chiffres du bio avec l'Observatoire National. « Être une instance » de dialogue entre l'amont agricole et l'aval industriel, entre les bios historiques et les plus récents. Investir le Fonds Avenir Bio de 13 millions d'euros sur les projets collectifs d'entrepreneurs du bio les plus structurants et les plus pérennes pour les filières bio françaises.

CONTACTS PRESSE – AGENCE HAVAS PARIS:

agence-bio@havas.com

Alice Ferré / 07.84.10.08.17

Alice Barny / 07.88.07.00.72